LES ACTES DE LA

10ème Journée Inter Régionale de l'AFCRT

*Après une année blanche (2020) indépendante de notre volonté pour cause de crise sanitaire, l'**AFCRT** a organisé sa dixième Journée Inter-Régionale. C'est toujours un temps fort et un moment privilégié, lieu d'échange et de construction entre adhérents, les Centres de Ressources Technologiques (**CRT**) et les Cellules de Diffusion Technologique (**CDT**), et avec les partenaires publics et privés du transfert de technologie et de l'innovation.*

*En étroit partenariat avec le prestaire informatique retenu pour cette édition entièrement numérique **LAVAL VIRTUAL** et le **MESRI/DGRI**, cette 10ème édition de la **JIR AFCRT** a eu lieu le **jeudi 24 juin 2021** de 14h à 18h. Cette demi-journée a été animée par **Philippe CANIAUX** (Photo Gauche – Philippe CANIAUX).*

*Rendez-vous national annuel très attendu des **CRT** (Centres de Ressources Technologiques) et **CDT** (Cellules de Diffusion Technologique), la10ème Journée Inter-Régionale, qui a réuni un parterre de près de 60 invités (dont quarante-sept représentants de **CRT** / **CDT**), a été tenue en format dématérialisé dans le cadre d'un campus virtuel. Un choix totalement innovant pour l'**AFCRT** qui avait tenu à sécuriser cette édition en distanciel pour éviter une éventuelle annulation pour contrainte règlementaire, compte-tenu de l'évolution possible de la crise sanitaire.*

*Le début d'après-midi a été consacré à un KEYNOTE sur la mise en œuvre de la nouvelle procédure de labellisation des **CRT**/**CDT** (avec une application WEB dénommée **IS-LABEL**) présenté à deux voix par Nicolas DAUBRESSE[1] et Rodolphe VAUZELLE, DRARI Adjoint en Nouvelle Aquitaine en charge de la coordination et de la mise en place de la nouvelle application **IS-LABEL**. À l'issue de cette présentation, trois ateliers participatifs ont permis aux participants d'alimenter la réflexion sur la labellisation.*

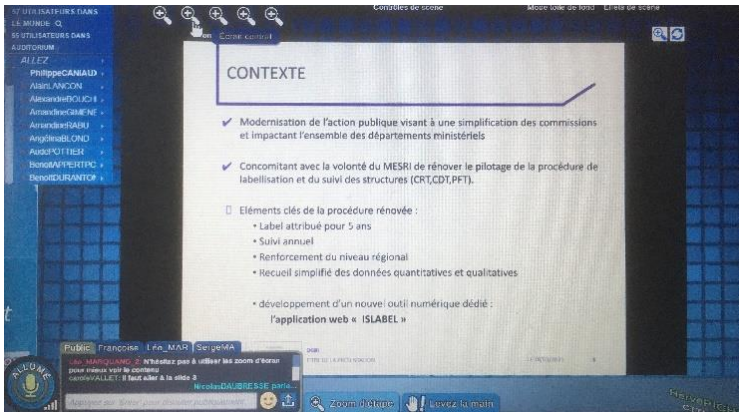

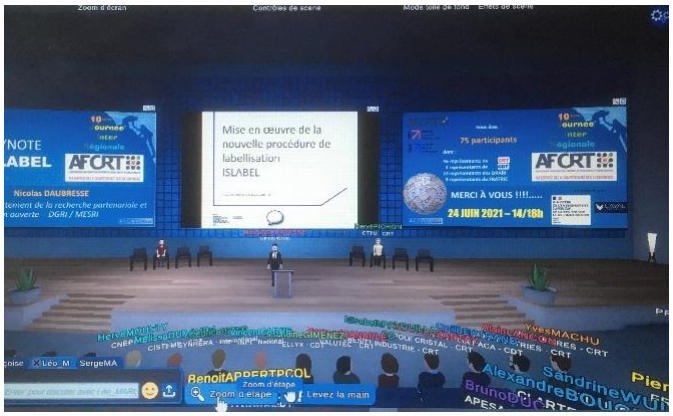

[1] Chef du Département de la recherche partenariale et de l'innovation ouverte du Pôle SITTAR-DGRI/MESRI, il nous a confirmé son attachement à la dynamique des structures labellisées CRT/CDT.

*À l'issue des trois ateliers participatifs, une synthèse des réflexions produites par les participants aux tables de travail a été présentée par les rapporteurs de chaque groupe de travail. Ils ont exposé en séance plénière les principales réflexions menées au cours des échanges participatifs. En fin de journée, le Président de l'**AFCRT** a clôturé cette JIR10 qui restera une très belle édition tant en participation qu'en production et échanges.*

Le groupe des participants à notre dixième JIR dans l'auditorium du campus virtuel

*Cet événement phare annuel de l'**AFCRT**, tête de réseau des Centres de Ressources Technologiques (**CRT**) et des Cellules de Diffusion Technologique (**CDT**), s'est déroulé dans un format totalement inédit et innovant puisque non hébergé comme habituellement par une région mais dématérialisée où chaque participant était représenté par un avatar numérique, et disposait d'un accès à tous les compartiments virtuels de la JIR (accueil, auditorium, ateliers de réflexion, salles privatives, etc…).*

Philippe CANIAUX
Délégué Général AFCRT

*Le délégué Général, **Philippe CANIAUX**, a ouvert cette édition, en remerciant Monsieur **Nicolas DAUBRESSE**, Chef du département de la recherche partenariale et de l'innovation ouverte de la Direction Générale de la recherche et de l'Innovation (un mot cher à nos cœurs !), les nombreux Délégués Régionaux Académiques à la Recherche et à l'Innovation, les adhérents et adhérentes, les partenaires nationaux et internationaux[2] de l'Innovation et du transfert de technologie présents et le prestataire* **LAVAL VIRTUAL**. ***Philippe CANIAUX** cède ensuite la parole au Président de l'**AFCRT**, **Hervé PICHON**.*

L'avatar de Philippe CANIAUX

L'avatar de Hervé PICHON

***Hervé PICHON**, Directeur Général du CTTM et Président de l'**AFCRT** se déclare très heureux d'accueillir les participants de la 10ème JIR dans cette configuration très inédite qui a permis de tenir dans des conditions raisonnables cette édition anniversaire de 10 années de JIR, même si le format horaire était volontairement plus court que d'habitude, puisqu'il a été exceptionnellement configuré sur une ½ journée, compte-tenu des contraintes d'attention en réalité virtuelle. Il rappelle que l'enjeu commun est de participer au développement des entreprises mais pas seulement, car la place de nos structures évolue en permanence dans cet écosystème, et le souci de nos structures est la flexibilité et l'agilité :* "Poursuivons nos réflexions et propositions et soyons dans l'échange, dans l'écoute pour tirer les enseignements de ces échanges". *Le Président précise que nous allons travailler en ateliers participatifs, comme les deux dernières éditions, même si cela sera également nouveau en termes de format numérique. Il ajoute enfin que l'**AFCRT** est l'outil fédérateur des centres et entend aujourd'hui, avec le travail de son délégué général, être mieux présente et représentée pour promouvoir ses centres qui ont déjà pour la plupart d'entre eux trois décennies, ce que marque en effet l'année 2021 avec les 25 ans du label **CRT**. **Philippe CANIAUX** reprend ensuite la parole pour présenter les deux conférenciers : **Nicolas DAUBRESSE** du pôle SITTAR à la DGRI/MESRI et **Rodolphe VAUZELLE**, DRARI adjoint Nouvelle Aquitaine, en charge du suivi de la mise en place de la nouvelle application* **IS-LABEL**, *objet de leur présentation conjointe.*

Le Président Hervé PICHON

[2] *Trois membres du Réseau FRATRIE sont présents pour SYNHERA et TECH-DEV*

Le Keynote du MESRI/DGRI : Mise en œuvre de la nouvelle procédure de labellisation* ISLABEL *:

***Rappel** : ce nouveau process de labellisation en ligne fait suite à la suppression de la commission de labellisation en avril 2020 (la dernière réunion s'est réunie pour une ultime commission en février 2020)*

*La refonte du processus de labellisation du ministère est donc née d'une part, de la modernisation de l'action publique visant à une simplification des commissions et impactant l'ensemble des départements ministériels et d'autre part de la volonté du MESRI de rénover le pilotage de la procédure de labellisation et du suivi des structures (**CRT/CDT/PFT**). Cinq éléments clés de la procédure rénovée ont été pris en compte :*

1. *Un label attribué pour 5 ans*
2. *Un suivi annuel de chaque structure labellisée*
3. *Un renforcement du niveau régional*
4. *Un recueil simplifié des données quantitatives et qualitatives*
5. *Le développement d'un nouvel outil numérique dédié : **l'application web ISLABEL***

*Les objectifs associés à **IS-LABEL** sont les suivants :*

- ✓ *Disposer d'un outil d'aide à la décision pour un pilotage rénové et refondu des labels attribués par le ministère pour extraire et analyser des données, produire des tableaux de bord et des statistiques sur les structures labellisées.*
- ✓ *Saisir des données de façon sécurisée, les valider, les conserver sur au moins 5 années glissantes.*

➔ **ISLABEL** *est donc un outil qui doit permettre un véritable suivi (au sens politique publique) des structures labellisées et non plus un rendez-vous régulier à l'occasion uniquement des labellisations/re-labellisations.*

La nouvelle procédure s'organise autour de :

- ✓ ***Un pilotage régional assuré par les DRARI** tant pour l'organisation du suivi annuel que pour la labellisation/re-labellisation en s'appuyant principalement sur les informations issues d'**ISLABEL** :*
  - ➔ *Suivi annuel : Proposition de recommandations pour les structures "sous-performantes" par rapport au cahier des charges du label, contribuer à la diffusion de bonnes pratiques*
  - ➔ *(re-)Labellisation : proposition d'avis argumentés*

- ✓ ***Au niveau national :*** *délivrance des labels, pilotage de l'ensemble du dispositif (harmonisation nationale, conformité par rapport aux cahiers de charge des labels, suivi du déploiement de la procédure, …)*

Pour rappel, le calendrier de développement de la procédure* ISLABEL *était le suivant :

- *Printemps/été 2020 : définition du cahier des charges sur la base des travaux du groupe de travail DRARI (ex-DRRT).*
- *Été 2020 : consultation des prestataires potentiels*
- *Septembre/octobre 2020 : choix du prestataire ➔ Studio Crumble est le prestataire retenu.*
- *Automne 2020/début 2021 : production et tests de l'outil applicatif WEB*
- *Mai 2021 : lancement de la campagne avec* **ISLABEL**

Les prochaines étapes sont les suivantes :

	Renseigner les données	Analyse des données saisies, échange avec SDT	Analyse des SDT, comité régional	Traitement des propositions et décision nationale
entité en charge	SDT	DRARI	DRARI	SITTAR
(re) labellisation	X	X	X	X
suivi annuel	X	X	X	X
calendrier	Début mai - 15/07	15/07 - 30/09	1/10 - 15/11	15/11 - 31/12
Livrable	application renseignée	données vérifiées	propositions d'avis/recommandation	courriers MESRI

Les structures **CRT/CDT** *concernées par région sont :*

Région	**CRT**	**CDT**
Auvergne Rhône Alpes		
Bourgogne Franche Comté	*4*	
Bretagne	*6*	*1*
Centre	*2*	*2*
Grand Est	*12*	
Haut de France	*6*	*3*
La réunion	*1*	
Martinique	*1*	
Normandie	*6*	
Nouvelle Aquitaine	*15*	*2*
Occitanie	*7*	*2*
PACA	*1*	*2*
Pays de Loire	*3*	
TOTAL **CRT/CDT**	*64*	*12*

Sont en période de renouvellement cette année (27 structures labelisées **CRT/CDT/PFT** *au total) :*

Région	*Décembre 2021*
Auvergne-Rhône-Alpes	*2*
Bourgogne-Franche-Comté	*4*
Bretagne	*4*
Centre	*1*
Grand Est	*3*

Région	Décembre 2021
Hauts-de-France	1
Ile de France	1
La Réunion	
Martinique	1
Normandie	2
Nouvelle Aquitaine	3
Occitanie	4
Pays de la Loire	
PACA	1
Total général	27

À l'issue de cette présentation, la parole est donnée à la salle pour quelques questions relatives notamment aux subventions d'investissements, et au remplissage de certaines rubriques dans les tableaux de saisie.

Le Délégué général remercie les deux intervenants et explique le passage et le fonctionnement en ateliers participatifs un peu spécifiques liés aux contraintes numériques. Les trois ateliers participatifs ont duré 90 minutes chacun et avaient pour thématiques :

ATELIER A : "Ressourcer ses compétences et connaissances scientifiques et techniques"
ATELIER B : "Reconnaître le label dans les programmes collaboratifs"
ATELIER C : Capitaliser et pérenniser nos savoir-faire"

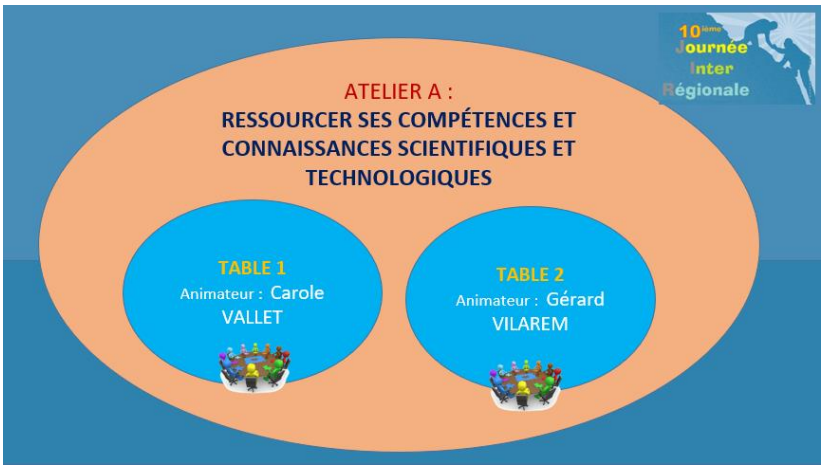

Ont participé à cet atelier :

ATELIER A = 13 participants	
Table 1	Table 2
Hubert De BEAUMONT	Abdel TAZIBT
Maëlenn ROUGIE	Vincent CARRE
Frédéric PELASCINI	Sandrine WULLENS
Benoit DURANTON	Yves MACHU
Sébastien VERGNOLE	**Gérard VILAREM**
Fiona ERHARDT	Aude POTTIER
Carole VALLET	

OBJECTIF DE l'ATELIER A : "Ressourcer ses compétences et connaissances scientifiques et techniques"
Réfléchir aux moyens à développer pour permettre aux structures labellisées de SE RESSOURCER pour alimenter nos prestations de demain et d'après- demain et, surtout, en garantir le caractère innovant. Chaque **CRT/ CDT** *doit pouvoir se développer sereinement en menant les missions d'intérêt général que lui confère le label* **CRT**.

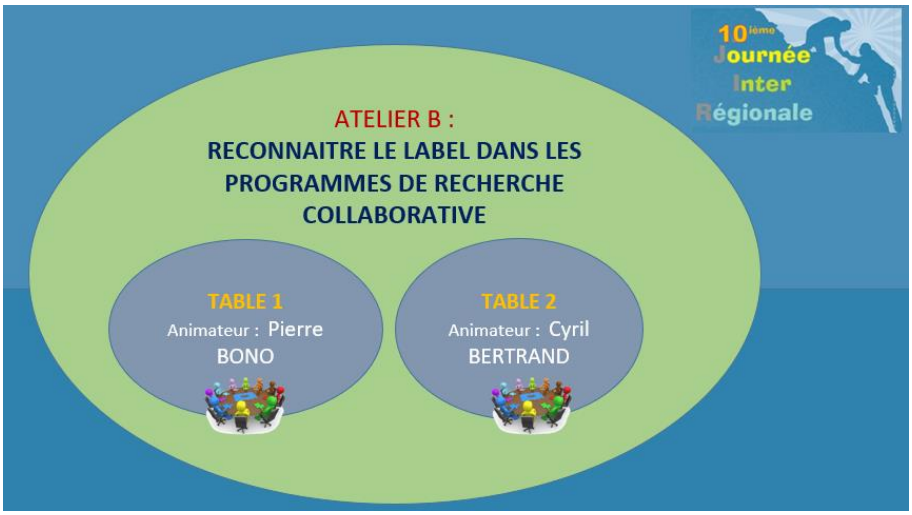

Ont participé à cet atelier :

ATELIER B = 14 participants	
Table 1	Table 2
Marie-Alice SKAPER	Bertrand CANAPLE
Denis TREGOAT	Françoise OUARNE
Cyril BERTRAND	**Pierre BONO**
Frédérique MARTIN	Christine RAYNAUD
KARAMBI	Patricia GUIRAUDIE
Mélissa DUMAURE	Hervé MOUSTY
Nicolas BOYARD	Cédric BISTER

OBJECTIF DE L'ATELIER B : "Reconnaître le label dans les programmes collaboratifs"
Positionner les structures labellisées dans les AAP *et proposer au Ministère d'****étudier des taux de financements et des calculs d'assiettes mieux adaptés à nos modèles économiques*** *pour assurer avec sérénité à nos structures labellisées un mode de financement des activités de recherche applicative et de missions d'intérêt général.*

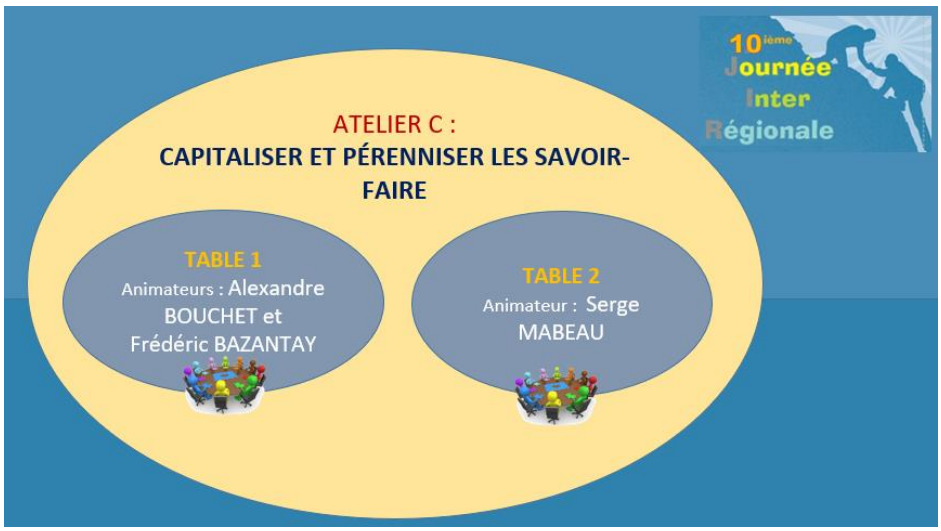

Ont participé à cet atelier :

ATELIER C = 17 participants	
Table 1	Table 2
Sylvie ROBERT	**Alexandre BOUCHET**
Jean Marc POPOT	Elisabeth PATOUILLAIRD
Vincent EDERY	Alain LANCON
Serge MABEAU	Olivier POLINE
Olivier DURAND	Nicolas CHEVALLIER
Jean Pierre CHAMBARD	Amandine GIMENEZ
Louis DUPUY	Hervé PICHON
Christelle BROQUET	**Frédéric BAZANTAY**
	Laure THEVENIN / METZGER

OBJECTIF DE L'ATELIER C : "Capitaliser et pérenniser nos savoir-faire"
Nos structures ont souvent peu de moyens pour conserver les compétences-clés. L'objectif est de partager les expériences sur nos capacités à capitaliser et pérenniser nos savoir-faire et nos compétences pour élaborer des pistes de travail.

RESTITUTION DES 3 ATELIERS PARTICIPATIFS :

En synthèse, les principales remontées des 3 groupes de réflexion pour chaque atelier :

ATELIER A : "*Ressourcer ses compétences et connaissances scientifiques et techniques*"

TABLE 1 *: RAPPORTEUR **Yves MACHU***
*L'animateur de la table 1 (**Gérard VILAREM**, DRARI OCCITANIE), propose de balayer les sujets selon le découpage intégré dans l'application* **ISLABEL** *pour qualifier le ressourcement :*

1. *Veiller*
2. *Mener des projets partenariaux*
3. *Partager des équipements*
4. *Développer les liens avec des Centres de compétences et veille*

Les projets partenariaux constituent en effet un bon moyen de ressourcement bien que ce ne soit pas un outil direct de financement de cette mission (Cf. le débat déjà discuté sur la reconnaissance des **CRT** *dans les divers appels à projets).*

Les membres des **CRT** *soulignent également une certaine forme de concurrence avec les laboratoires académiques, les IRT, voire avec les Instituts CARNOT. La valorisation est assurée par l'IRT sur la base de travaux effectués par les laboratoires partenaires. Les modèles économiques des* **CRT** *sont malgré tout aujourd'hui peu adaptés à ce type de collaboration avec les IRT.*

Participer à un Institut CARNOT constitue également une bonne opportunité [3]. Elle reste toutefois diversement appréciée par les **CRT**, *en fonction des expériences vécues très variées selon les structures et les modes de fonctionnement des instituts.*

Le ressourcement encourage les collaborations avec des laboratoires académiques. Le financement peut s'envisager alors via des abondements ANR ou une prise en charge sur fonds propres (ce qui n'est le cas pour toutes les structures), ou enfin une participation d'entreprises sur des sujets multi- ou inter- domaine d'activité. Les participants identifient de bonnes collaborations avec les labos sur les procédés.

Il est intéressant d'étudier les rapprochements entre **CRT**, *au-delà de ceux contractualisés avec des laboratoires publics. Toutefois, se pose la réelle difficulté de financement de telles opérations.*

Les participations à des conférences, publications, et les accès à la veille sont également un bon moyen de se ressourcer. Il n'y a pas de difficulté particulière sur ce point.

Un autre moyen de financer le ressourcement pourrait être de favoriser la structuration des relations inter- **CRT** *sur un territoire (sur le modèle des projets INTERREG, mais à l'intérieur de nos propres territoires) avec impérativement un intérêt et une contribution financière de l'entreprise, et une sollicitation d'aide de la Région.*

Une piste à développer est de constituer des regroupements d'industriels ou grappes d'entreprises pour intervenir dans le cadre d'intérêts communs. ***Gérard VILAREM*** *dit : Regarder, c'est se ressourcer !*

Enfin, il faut mieux intégrer les **CRT** *au niveau de la Recherche au sein des équipes académiques, dans le volet scientifique du CPER et non pas seulement dans le volet innovation.*

Mais le groupe s'accorde sur le fait qu'il faut encore gagner en représentation notamment pour une meilleure reconnaissance du label pour les financements, et regrettent que les mesures pourtant annoncées par l'État, notamment dans le cadre du plan FRANCE RELANCE n'ont toujours pas été mises en place.

TABLE 2 *: RAPPORTEUR* ***Sébastien VERGNOLE***

La seconde table animée par ***Carole VALLET*** *(DRARI HAUTS-DE-FRANCE**)** identifie en premier lieu qu'il existe des sources de financements divers : métropole, région, état, Europe, mais constate que l'environnement et l'écosystème est complexe et se complexifie d'année en année, ce qui occasionne un problème de visibilité des* **CRT**, *au-delà du fait que ce foisonnement d'acteurs du transfert de technologie et de l'innovation provoque un besoin et une demande accrue de financements.*

Est également identifié les contrats d'objectif collaboratif entre centres technologiques, qui pourraient constituer une bonne piste de financement du ressourcement, mais avec des différences significatives entre les régions… À titre d'exemple :

- *Grand-Est : quasiment 100%*
- *Nouvelle-Aquitaine : en lancement*
- *Hauts-de-France : pas encore*

L'aspect collaboratif ne doit pas être malgré tout le seul critère d'entrée, et il faut veiller à l'équilibre collaboratif/individuel.

[3] NDR : 19/60 **CRT** sont membres d'instituts CARNOT

Les campus de métier et les qualifications d'excellence permettent de financer des bourses de thèse, mais il faut savoir qu'elles sont préalablement définies au début du campus (et directement négociées avec la région).

*Les chaires industrielles (50% enseignement (école/université) 50% **CRT**), permettent d'avoir accès au réseau de l'université, et de développer la recherche et l'innovation. Elles nécessitent de détecter au sein des structures de "bons" candidats…*

Les laboratoires Communs, avec une casquette « entreprise » peuvent permettre de financer un ressourcement (mais attention coût plus élevé, cela s'adresse plus à des structures importantes [4], avec une bonne assise financière).

ATELIER B : "Reconnaître le label dans les programmes collaboratifs"

*Les Tables ont été animées par **Cyril BERTRAND** et **Pierre BONO**.*
*La production des deux tables est rapportée en synthèse par **Yves BONO**.*

La réflexion a été menée en 3 temps :

1. *État des lieux*
2. *Intérêts en matière de positionnement*
3. *Solutions préconisées*

L'état des lieux est le suivant :

- *Les **CRT** / **CDT** ont la capacité d'intervenir sur les AAP RDI, depuis le niveau local jusqu'au niveau européen. Les participants s'accordent pour reconnaître que leur qualité d'intervention est reconnue. Mais il est important de faire encore mieux reconnaitre ce label, ce à quoi le MESRI devrait s'employer dans le cadre de la réforme des labels, qui permet un meilleur suivi annuel des activités des structures*
- *Les situations sont très disparates du fait des statuts (publics ou privés) [5]*
  La Problématique du financement des missions d'intérêt général et de ressourcement (tant au niveau des taux d'abondement que des délais de paiement…)
- *Aucun avantage n'est aujourd'hui lié au label (Client, AAP)*
- *En Belgique, il existe les centres de recherche agréés (modèle proche des **CRT**) : la Région Wallonne finance automatiquement les projets collaboratifs à 75 %. Ce Business model serait intéressant à étudier au niveau européen (benchmark)*
- *La problématique d'équilibre financier des **CRT** dans les projets collaboratifs reste de ne pas perdre d'argent, pour ne pas déstabiliser la structure*

Les solutions préconisées par l'atelier participatif :

- ***Promotion générique du rôle, des compétences, des valeurs et des avantages des CRT / CDT en s'appuyant sur notre charte***
  - *Actions de promotion du label au niveau national par les **CRT** / **CDT** (une diapo identique dans toutes nos présentations lors de congrès, logos **CRT** / **CDT** sur tous nos visuels…)*
  - *Renforcement des liens **AFCRT** / Conférence en partenariat avec les Pôles de compétitivité et/ou les Agences de Développement Régional …*
  - *Animation / relance des réseaux RDT par Région sous l'égide des DRARI*
  - *Appui du Ministère de la Recherche (publicité) et par une campagne de promotion par le MESRI/DGRI/SITTAR …*
  - ***Amélioration du financement des projets ou comment faire en sorte que le label « aide et incite » nos structures à participer dans des conditions***

[4] 41/60 **CRT** *ont moins de 21 ETP*
[5] NDR : 56 **CRT** / **CDT** sont des associations Loi 1901, 7 sont des SA, SARL ou SAS, 4 sont des SCIC/SCOP, 2 sont des CTI et 3 sont des EPSCP.

favorables aux AAP (ou autres financements RDI) avec des taux de financement incitatifs au-delà de ceux actuels

- *Faire passer le label et la qualité des structures avant le statut des structures (point compliqué notamment pour les statuts juridiques SA/SAS / SARL par exemple)*
- *Proposition de bonification de taux d'aide si présence de* **CRT** / **CDT** *ou taux d'aide différencié pour distinguer les missions d'intérêts général / ressources des autres missions*
- *Autre option ➔ proposer un taux unique harmonisé « favorable » pour les structures labellisées*
- *Appel à projet dédié* **CRT** / **CDT** *(exemple en Wallonie avec un AAP avec un taux d'abondement à 75 %),*
- *Taux de financement et nature du financement (subvention ≠ avance remboursable)*
- *Prendre en compte nos spécificités de* **CRT** / **CDT** *en matière de frais de fonctionnement de halle technique (distincts des frais généraux classiques)*
- *Rendre les* **CRT** / **CDT** *éligibles à plus d'AAP RDI (exemple de certaines Régions ou les AAP sont limités aux seuls académiques ou aux seuls industriels)*
- *Prise en compte des* **CRT** / **CDT** *dans les % minimums de dépenses portées par les partenaires académiques fixés dans certains AAP RDI*
- *Taux de CIR pour nos clients équivalents aux laboratoires académiques, ce qui sera le cas dès le 1er Janvier 2022 par la suppression du doublement du CIR générant des distorsions concurrentielles qui faussent les choix des donneurs d'ordre…*

- ***Facilité d'accès actions d'innovation de proximité à destination des PME/TPE***
  - *Quid du dispositif Chèque innovation toujours en attente qui existe en Belgique ?*
  - *Facilité de référencement par BPI en tant qu'expert support pour les dispositifs régionalisés PTR / Aide à l'innovation*

ATELIER C : "Capitaliser et pérenniser nos savoir-faire"

La table 1 a été animé par ***Serge MABEAU*** *et la seconde table par* ***Alexandre BOUCHET*** *et* ***Frédéric BAZANTAY.***

TABLE 1 *: RAPPORTEUR* ***Serge MABEAU***

*Pour capitaliser les informations "**e**xternes" :*

- *Utiliser des outils peu couteux pour la capitalisation et la diffusion de veilles stratégiques et scientifiques (ex. Diigo, Zotero)*
- *Utiliser des outils de type ERP, CRM, ou utiliser des tableaux Excel*
- *Impulser des moments d'échange – Communication interne importante*

Pour gérer les connaissances compétences des équipes

Fort lien avec les exigences de la certification ISO 9001 —> la certification ISO 9001 permet de mieux maîtriser et piloter les compétences

- *Management : Fidéliser les collaborateurs pour limiter le turnover des salariés*
- *Établir des Matrices des compétences (ex. 3 critères : fréquence d'utilisation, facilité à acquérir, possibilité de sous-traitance)*
- *Favoriser l'épanouissement, l'appartenance, et la curiosité intellectuelle*
- *Communiquer et partager les informations sur les projets*
- *Développer la formation y compris interne*
- *Animation et « team building »*
- Analyser les sources de motivation de nos *collaborateurs*
- *H & S (ex. sécurité pendant la crise Covid). Montrer que la santé est une préoccupation importante*
- *Favoriser la souplesse dans l'organisation, charte télétravail etc.*
- *Développer des outils financiers incitatifs sécurisés : ex. accord intéressement*
- *Autres types d'actions à envisager : tutorat, ateliers, webinaires, animation scientifique et technique*
- *Analyser la pyramide des âges et organiser les départs/recrutements avec des tuilages ;*
- *Perspectives de carrière et salaires / Industrie*

TABLE 2 *: RAPPORTEUR* ***Frédéric BAZANTAY***

Quelques outils pour capitaliser et pérenniser nos savoir-faire

- ***Journal de bord/ Cahier technologique :*** *chaque personne passe 15/20 min par jour à saisir ce qu'il a fait, ses difficultés, ses méthodes, ses solutions. Le support peut être informatisé (Teams) ou via cahier de laboratoire. Quid de la protection des données ?*
- *« Wiki » interne :*
- ***Fiche de fin de projet / « Post mortem » :*** *en fin de projet, formaliser les sujets abordés, les difficultés, les solutions nouvelles qui ont été trouvées. (= revue de projet en assurance qualité).*
- ***Idée à partager :*** *Faire appel à un coach RH financé par les OPCA pour mettre en place une GPEC*
- ***Savoir-faire clé à ne pas oublier*** *= le réseau de certains collaborateurs (clients, partenaires, fournisseurs, etc..), mettre en place des moyens (binômes, CRM, journal de bord)*
- ***Grille de polyvalence (intégré dans système Q)*** *: définir des compétences clés et le nombre de personnes associées, et orienter la formation pour faire en sorte d'avoir plusieurs personnes formées.*
- ***Séminaire interne / Temps de partage d'expérience*** *: fréquence variable, inciter les salariés à partager leurs compétences, les résultats d'un projet*
- ***Gestion des départs de personnel*** *: Si départ en retraite mettre en place un tuilage pendant 1 an*

Quelques problématiques RH dans la capitalisation et la pérennisation de nos savoir-faire :

- *Faire en sorte que les collègues aient envie de rester (pas seulement par la rétribution !) en les mettant*
  - *Au cœur de la stratégie et contributif au projet stratégique*
  - *En faisant qu'ils soient sponsors du projet de structure,*
- ***Clause de non-concurrence*** *: une barrière psychologique utile. Elle est souvent inscrite dans le contrat de travail mais rarement activée pour des raisons financières ou parce qu'il y a rarement des départs pour des vrais concurrents (plutôt vers des clients/partenaires).*
- ***Turn-over :*** *dépend du bassin d'emploi dans lequel la structure exerce ses activités, mais il est peu important dans la majorité des centres. Si l'équipe vieillit avec la structure, cela peut nuire à l'apport d'idées nouvelles (en particulier dans les secteurs à forte évolution) et créer des freins au changement. Un renouvellement d'équipe n'est pas forcément un problème (sauf si départs massifs).*
- *Parfois compliqué de garder les talents dans des secteurs industriels où il y a de la concurrence (on forme des jeunes diplômés et ensuite ils partent), mais cela reste aussi notre rôle de PASSEUR, car certaines régions valorisent le fait que la structure soit « incubateur de talents », et joue un rôle important de passeur et de facilitateur vers la création de start-up.*

Le délégué général *remercie l'ensemble des intervenants pour leurs contributions respectives.*

Hervé PICHON *conclut cette dixième édition en soulignant que, malgré le format inhabituel et qui a pu sembler au départ un peu déroutant, la JIR a été d'un excellent niveau, pour preuve, l'importante production et le foisonnement de propositions des trois ateliers participatifs. A présent, il faudra que chacun de nos adhérents et l'***AFCRT** *puissent retravailler les idées et que l'***AFCRT** *présente au MESRI des suggestions d'avenir pour porter haut et loin la parole et la valeur ajoutée des* **CRT / CDT***.*

Philippe ***CANIAUX*** *adresse ses remerciements chaleureux aux nombreux intervenants, ainsi qu'aux participants et à l'encadrement technique de l'équipe de* **LAVAL VIRTUAL** *et donne rendez-vous aux participants pour une 11ème édition en 2022 en présentiel, car ce format numérique ne permet pas d'offrir la convivialité de notre rencontre habituelle en région !*

Applaudissements virtuels de l'auditorium et danse des conférenciers sur l'estrade !!!...

*Le conseil d'administration de l'**AFCRT** et le délégué général s'engagent à étudier vos remarques et propositions. Vous nous avez suggéré d'intéressantes pistes de travail. Nous ne manquerons pas de nous y atteler dans les prochains mois.*

*L'**AFCRT** vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 11ème édition que nous allons à présent construire. N'hésitez pas à nous proposer un lieu d'accueil pour une nouvelle JIR en région ou dans l'enceinte du Ministère …*

Le mur des inscrits à la 10ème Edition JIR 2021 :